

Écrit par [Sardain Claire](#)

Publié le 06/06/2024 à 17h00

"C'est la loi de trop !", une députée inflige un camouflet à Gabriel Attal sur la réforme de l'assurance chômage



[Martine Froger, députée de l'Ariège du groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires \(LIOT\).](#) • © VINCENT ISORE / MAXPPP

Les députés se sont prononcés ce mercredi 5 juin contre la réforme de l'assurance-chômage voulue par le gouvernement. La commission de l'Assemblée nationale a approuvé un texte du groupe LIOT, Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT). Entretien avec la députée LIOT de l'Ariège, Martine Froger.

C'est un revers pour le gouvernement à trois jours des élections européennes. Adopté ce mercredi 5 juin en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le projet de loi du groupe LIOT détricote la réforme voulue par le gouvernement. À partir du 1er décembre, le gouvernement veut faire passer la durée d'indemnisation de dix-huit à quinze mois et en changer les règles, en exigeant huit mois travaillés sur les vingt derniers, contre six au cours des vingt-quatre derniers mois actuellement.

Le texte adopté en commission a recueilli les suffrages de la gauche et du Rassemblement national, qui ont exprimé à travers ce vote leur opposition à la nouvelle réforme lancée par l'exécutif. La 5ème depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. Le texte sera étudié en

assemblée le 13 juin prochain. La députée LIOT de l'Ariège, Martine Froger est à l'origine de ce texte. Entretien.



La réforme de l'assurance chômage, voulue par le gouvernement, a été mise à mal ce mercredi 5 juin après le vote en commission d'un texte des indépendants du groupe LIOT. ● © XOSE BOUZAS / HANS LUCAS

La réforme de l'assurance chômage, voulue par le gouvernement, a été mise à mal ce mercredi 5 juin après le vote en commission d'un texte des indépendants du groupe LIOT.

France 3 Occitanie : Martine Froger, pourquoi avez-vous voulu porter ce projet de loi ?

Martine Froger : Dans le cadre de la niche parlementaire de notre groupe LIOT, nous avons présenté plusieurs textes et le mien a été retenu. Au regard des dernières annonces faites par Gabriel Attal, il nous semblait qu'il était important de faire connaître notre opposition à cette nouvelle réforme de l'assurance-chômage. C'est la 5ème loi depuis qu'Emmanuel Macron est au pouvoir et là, franchement, c'est la loi de trop ! Très honnêtement, j'ai été surprise qu'elle passe en commission avec le soutien de toute la gauche et du Rassemblement National. Ça prouve qu'il y a un problème et c'est important en termes de représentation. Même du côté de la majorité, certaines voix se sont élevées pour dire que cette réforme était trop rapide. Je pense qu'ils sont divisés là-dessus. Et en commission, ils n'ont obtenu aucun amendement.